

# Un podium des plaidoiries 100 % féminin

Des centaines de lycéens ont assisté au concours des plaidoiries organisé par la Ligue des droits de l'homme de la Manche, jeudi.

C'est un podium exclusivement féminin qui a clos jeudi 24 avril après-midi, au théâtre municipal de Coutances, le concours de plaidoiries coutançais organisé par la Ligue des droits de l'homme. Seize élèves des lycées de la ville (Nature, Thomas-Pesquet, Lebrun et Jean-Paul II), ont soutenu leurs plaidoiries, huit minutes maximum, seules ou en binôme, face à un auditoire souvent scotché par le sujet et la qualité des prestations.

Le jury présidé par Catherine de La Hougue, ancienne magistrate qui avait d'ailleurs revêtu sa robe professionnelle, était constitué de dix personnes. Cette édition locale a permis de récompenser trois élèves, toutes du lycée Jean-Paul-II.

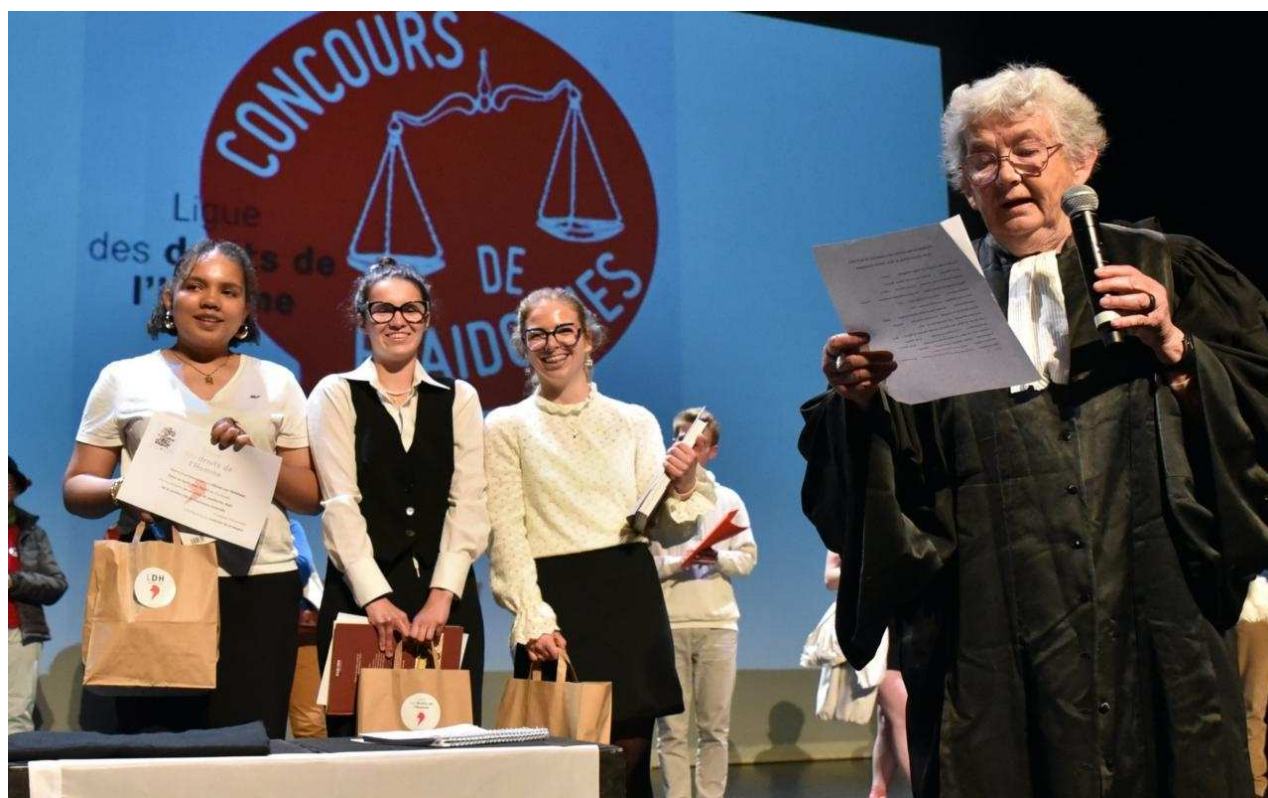
## Le corps des femmes au cœur des plaidoiries

À la première place du jury des adultes, on trouve Salomé Pezavent qui a questionné sur « A quand le changement », en lien avec l'actualité récente et les questions d'agressions sexuelles, de viols et plaintes, à 94 % jamais déposées, très souvent à l'origine de 32 % des tentatives de suicide chez les femmes agressées.

La seconde place est revenue à Lilo Brunel-Le Thiec sur le sujet « Avortement, une bataille pour la liberté ». La troisième a été obtenue par Muna-Lee Delahaye, qui a fait réfléchir sur le consentement avec des mots choisis, une diction parfaite et une argumentation fouillée.

Un jury de collégiens quant à lui, a donné la première place ex aequo à Linoa Marquet (Thomas-Pesquet), pour « Guinée, un cri pour l'avenir » et Salomé Pezavent, à nouveau sur le podium.

Pour Catherine de La Hougue, présidente du jury, « **ce sont les critères de forme qui ont fait la différence : bien poser sa voix, regarder son public, argumenter et quitter son texte des yeux** ». Les trois jeunes femmes iront participer au concours départemental qui aura lieu le 7 juin à Saint-Sauveur-Villages et qui rassemblera quatorze candidats de tous les lycées de la Manche.



Muna-Lee Delahaye, Lilo Brunel-Le-Thiec et la vainqueur Salomé Pézavent sur la scène du théâtre municipal de Coutances, avec Catherine De La Hougue, présidente du jury et ancienne magistrate.  
Ouest-France